

RENCONTRES DE FORMATEURS EN DIRECTION DE CHŒUR

Enseigner la direction de chœur :

Une journée de formation

Neurosciences et apprentissage

Deux demi-journées

de rencontres professionnelles

La grille d'évaluation en DEM, premier bilan et perspectives

Étudier la direction de chœur en Allemagne

Masterclass de Georg Grün

Quels niveaux attendus en fin de cycle et en CEM ?

du 21 au 23 octobre 2017

Philharmonie de Paris

Centre de Musique Baroque de Versailles

En partenariat avec le Centre de
musique baroque de Versailles

En partenariat avec l'Académie du
Chœur de l'Orchestre de Paris

L'IFAC est soutenu par le Ministère
de la Culture et la Région Nouvelle-Aquitaine



ORCH
ESTRE
D E
PARIS



PROGRAMME

Samedi 21 octobre

- 13 h 30 Accueil des participants à la :
Philharmonie de Paris, 221 Avenue Jean Jaurès, 75019 Paris
- 14 h 00 Accueil du Président de l'IFAC

14 h 30 – 16 h 30 ÉVALUATION EN DEM

1

Premières utilisations de la grille d'évaluation lors des DEM de mai-juin 2017. Bilan, améliorations, perspectives.

16 h 30 – 16 h 45 Pause

16 h 45 – 18 h 00 ÉTUDIER LA DIRECTION DE CHŒUR EN ALLEMAGNE : autres approches, autres cursus ?

2

Intervention de **Georg Grün**

Georg Grün est un chef de chœur et pédagogue allemand.

En 1990, il fonde le Chœur de chambre de Sarrebruk dont il est toujours le directeur artistique. Il devient en 2000 professeur de direction de chœur à la Hochschule für Musik de Mannheim. Et depuis 2012, il est professeur à la Hochschule für Musik de la Sarre.

En 2017, des concerts, conférences, et masterclass le conduiront en Estonie, France, Irlande, Italie, Pologne, Russie, Espagne, Turquie et aux États-Unis.

18 h 00 – 18 h 30 Pause

18 h 30 – 20 h 00 MASTERCLASS DE GEORG GRÜN

3.1

Quatre étudiants dirigeront l'Académie du Chœur de l'Orchestre de Paris et bénéficieront des conseils de **Georg Grün**.

20 h 00 – 21 h 00 Dîner

21 h 00 – 22 h 00 MASTERCLASS DE GEORG GRÜN

3.2

Les participants échangeront sur les niveaux constatés lors de la masterclass en croisant leurs perceptions avec celle de **Georg Grün** à l'aune du cursus dans une Hochschule et celle de **Lionel Sow**, professeur de direction de chœur au CNSMD de Lyon.

PROGRAMME

Dimanche 22 octobre

CMBV, 22 Avenue de Paris, 78000 Versailles

09 h 30 – 12 h 30 FORMATION SCIENCES COGNITIVES ET APPRENTISSAGE 1

4

Articulant la journée de formation autour de 3 axes fondamentaux dans l'apprentissage (attention, mémorisation, compréhension), **Frédéric Guilleray** abordera des thématiques fondamentales pour le processus d'apprentissage : contrôle de l'attention, engagement actif, feed-back, mémorisation, oubli, transfert de connaissances / compétences, bases de la compréhension, neuromythes, etc. A travers présentations, ateliers, travaux pratiques et mises en commun, nous bénéficierons des apports des sciences cognitives dans les situations d'apprentissage.

Frédéric Guilleray est professeur agrégé de Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers et détient en parallèle une maîtrise de sciences cognitives. À ce titre, il est formateur pour l'Éducation Nationale sur la thématique des « sciences cognitives dans les situations d'apprentissage »

12 h 30 – 14 h 00 Déjeuner

14 h 30 – 17 H 00 FORMATION SCIENCES COGNITIVES ET APPRENTISSAGE 2

5

Suite de l'atelier du matin

Lundi 23 octobre

CMBV, 22 Avenue de Paris, 78000 Versailles

09 h 30 – 12 h 30 QUELS NIVEAUX ATTENDUS EN FIN DE CYCLE ET EN CEM ?

6

Partant du référentiel de formation, comment établir une évolution des élèves dans le cursus de direction de chœur ?

12 h 30 CONCLUSION

Avant de vous inscrire, vous devez prendre connaissance des informations ci-dessous.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur papier ou en ligne, soit à titre **individuel**, en complétant le formulaire d'inscription n° 1, soit au titre de la **formation professionnelle** en complétant le formulaire d'inscription n°2.

Date limite d'inscription : 12 octobre 2017

(sinon nous contacter directement)

Inscription Individuelle

Pour toute **inscription individuelle**, vous prenez en charge personnellement tous les frais, sans le soutien de votre structure. L'adhésion à l'IFAC est obligatoire et peut se faire à partir de [ce lien](#). **Vous souhaitez faciliter votre inscription ? Inscrivez-vous en ligne !**

Nom et Prénom :

Employeur principal :

Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Email :

► L'inscription individuelle est de 90 € sous réserve de :

l'adhésion obligatoire à l'association : 15€ (sauf si adhésion en cours valable)

► La Restauration : Le règlement se fera sur place (montant indicatif : 15 €).

Je réserve une place pour (cochez vos choix) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> le repas du samedi soir | <input type="checkbox"/> le repas du dimanche soir |
| <input type="checkbox"/> le repas du dimanche midi | <input type="checkbox"/> le repas du lundi midi |

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

.....

► Je saisis le montant total : €

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez compléter ce formulaire et l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IFAC, à : *2 place Aristide Briand – 86000 Poitiers*.

Contact : +33 (0)7 83 74 13 81 / contact.ifac@artchoral.org

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.

Inscription Formation Professionnelle

Pour toute inscription au titre de la **formation professionnelle**, vous devez compléter le **formulaire suivant** et l'adresser à votre employeur et à l'IFAC.

Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne !](#)

Si vous le souhaitez, vous pouvez [adhérer à l'IFAC](#).

Nom et Prénom :

Employeur principal :

Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Email :

► Je m'inscris à cette formation :

- dans le cadre de ma formation professionnelle continue.** Frais pédagogiques : **145 €**. Si je bénéficie d'un financement par mon employeur, je précise ses coordonnées (mail, téléphone, nom de la personne en charge de mon dossier) :

.....
.....

► La Restauration : Le règlement se fera sur place (montant indicatif : 15 €).

Je réserve une place pour (cochez vos choix) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> le repas du samedi soir | <input type="checkbox"/> le repas du dimanche soir |
| <input type="checkbox"/> le repas du dimanche midi | <input type="checkbox"/> le repas du lundi midi |

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

.....

► Le tarif global (à communiquer à la structure prenant en charge votre formation) :

- les frais pédagogiques : **145 €**

Je saisis le montant :€

J'ai bien été averti(e) que mon inscription au titre de la formation professionnelle continue ne sera prise en compte que si j'adresse une copie de ce formulaire à mon employeur en plus de ce formulaire envoyé à l'IFAC à cette adresse : *2 place Aristide Briand – 86000 Poitiers*.

Contact : +33 (0)7 83 74 13 81 / contact.ifac@artchoral.org

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.